

639

le 18 septembre 1945

Monsieur le Juge,

J'ai l'honneur, après l'interrogatoire que vous m'avez fait subir ce matin, d'apporter en réponse les deux observations suivantes -

1^o/ C'est d'ailleurs au point que j'ai accompli à travers moi à négocier avec le Generalen Kaufmann au sujet de l'indemnité que vous avait faite de ceder à l'Allemagne les bateaux norvégiens, danois et grecs qui se trouvaient dans nos ports de la Méditerranée -

C'annul au point et l'un des ports de l'indemnité pour appuyer toutes les raisons que j'ai faites sur le principe même de cette convention. Et aussi pour demander que soit par les propriétaires des bateaux soient informés et consentent à sa disposition -

2^o/ Quant à la lettre que vous m'avez montrée et qui porte ma signature, je n'ai jamais souvenir quelle ait été adressée à son destinataire le fait qu'elle ait été aux archives de la marine marchande semblerait plutôt indiquer qu'il s'agit d'un projet car si elle avait été envoyée à Berlin elle en copie devrait être aux archives des affaires étrangères et à celles de la Délégation au Gouvernement Français à Paris -

Je vous remercie reconnaissant de bien vouloir interroger M. Nicolette de mon nom pour lui demander si il peut vous renseigner à ce sujet. Si cette lettre a bien été envoyée je n'aurais qu'à maintenir les déclarations que je vous ai faites concernant l'interprétation que j'en fais lui donner.

Je me souviens par votre très nettement et j'ai rédigé à M. Kaufmann l'extrême sécurité que vous était imposé par

ARCHIVES
NATIONALES

l'appréhension de nos bateaux de commerce - A l'exception de
50 000 tonnes qui nous étaient laissées pour nos besoins indispensables
ce que nous abandonnions représentait exactement ce que nous perdions
sur les trois millions de tonnes dont nous disposions au moment de
la déclaration de guerre.

Le projet nous soumis à la suite de la réquisition de nos
bateaux était tout à fait conforme à notre intérêt, après
avoir protesté, et essayé de tirer avantage de cette nouvelle exigence
allemande. Les termes de ce projet de lettre ou de cette lettre d'explication
font la nécessité d'échapper à cette épreuve au prix qui nous coûtait.
Il pouvait paraître plus opportun à ce moment comme dit un ^{général} ~~proverbe~~
"d'embarquer son adversaire du peu qu'il ne vous engageait". Ce
n'était pas de l'ironie, mais la France y était obligée et notre pays
venait de subir l'invasion en zone Sud de l'armée allemande
et de l'armée italienne -

J'ai tenu, dans l'impression où j'étais de ces événements
grandes vous m'avez interrogé à ce sujet, après avoir réfléchi
vous adressez cette déclaration complétement -

Veuillez agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de mes

Respectueux sentiments -

Léonclaval